



Commission Santé Du 8 juin 2021 Compte rendu

Sous la présidence de M. Philippe MATHIEU, Vice-Président à la dynamique économique, représentant Mme Céline CHARRIAUD, s'est tenue la commission intercommunale thématique « Santé ».

L'ensemble des membres titulaires de cette commission était convié à cette réunion. Conformément à la convocation adressée le 1^{er} juin 2021, l'ordre du jour est le suivant :

- Elaboration du projet de territoire : avis de la commission sur les fiches projets :
 - ↳ de maîtrise d'ouvrage communautaire
 - ↳ de maîtrise d'ouvrage communale
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Sont excusés :

- Céline CHARRIAUD, Présidente de Saint-Flour Communauté,
- Karine FOURCADE, conseillère municipale de Neuvéglise Sur Truyère,
- Christophe VIDAL, Maire de Valuéjols, Vice-président de Saint-Flour Communauté,
- Marie Thérèse MORAND, suppléante de Monsieur VIDAL, conseillère municipale de Talizat,
- Nelly MAURANNE, conseillère municipale de Tiviers,
- Jérôme GRAS, Adjoint au Maire délégué à la cohésion sociale à Saint-Flour,
- Bonnie DELEPINE, Adjointe au Maire déléguée à la santé, la solidarité et au bénévolat à Saint-Flour,
- Maryline VICARD, conseillère municipale de Saint-Flour,
- Cécile MONTEILS, conseillère municipale de Fridefont.

Les services de Saint-Flour Communauté présents étaient :

- Lionel SIGNORINI, directeur Pôle « développement territorial et services aux communes »
- Kilissan MULLER, Animatrice territoriale de santé.

Julie FOUILLADE est désignée secrétaire de séance.



Introduction. Projet de territoire et contractualisation au titre du CRTE (Contrat de relance et de transition écologique)

Sont rappelés les objectifs et le contexte d'élaboration du projet de territoire de Saint-Flour Communauté pour la période 2021-2026, tels que détaillés dans le document de présentation ci-annexé, avec notamment des informations sur :

- Les conditions d'élaboration du projet de territoire construit sur les orientations stratégiques du PADD 2021-2035 (Projet d'Aménagement de Développement Durables) ;

- Les étapes de construction du projet de territoire, qui sera soumis à délibération du conseil communautaire le 30 juin 2021, alors qu'aura lieu lors de cette séance le débat du PADD ;
- La rédaction des fiches projets de maîtrise d'ouvrage communautaire et des fiches projets de maîtrise d'ouvrage communale qui contribuent à la stratégie communautaire. Ces fiches peuvent être amenées à faire l'objet de contractualisations, notamment au titre du CRTE (Contrat de Ruralité de Relance et de Transition Energétique) avec l'Etat auquel un projet doit être transmis pour le 11 juin.

Le CRTE, signé pour six ans, avec des annexes opérationnelles annuelles est de même durée que le projet de territoire. Il illustre la généralisation d'un nouveau mode de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales sur le périmètre de l'intercommunalité pour notre territoire.

- Les réunions des commissions thématiques intercommunales pour avis sur les fiches projets de maîtrise d'ouvrage intercommunale et de maîtrise d'ouvrage communale ;
- La mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire, en lien avec le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunale) et la préfiguration d'un pôle « services aux communes » au sein de Saint-Flour Communauté, en appui des communes pour la mise en œuvre des projets qui contribueront à la stratégie territoriale communautaire.



Ordre du jour

Point 1. Elaboration du projet de territoire : avis de la commission sur les fiches projets

Les fiches projets qui relèvent plus particulièrement de l'ambition 1 - axe 1 – objectifs 1.5, détaillées dans le document de présentation ci-annexé, sont réparties comme suit :

Ambition 1 : renforcer l'attractivité de territoire, pour un territoire de moyenne montagne vivante et attractif

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

- **Objectif 1.5 : Conforter l'offre de services en lien avec le futur schéma des services marchands et non marchands et permettre la réalisation d'équipements**
 - Fiche projet communautaire : Maisons de Santé Territoriales - Contribuer à l'aménagement de Maisons de Santé Pluridisciplinaire et au développement de l'offre de soins
 - Fiche projet communautaire : Mettre en œuvre et évaluer le Contrat Local de Santé 2018/2022 ; reconduire le Contrat Local de Santé 2023/2027

Les membres de la commission émettent un avis favorable quant aux fiches projets présentées.

Point 2. Questions diverses

La question de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé est abordée. Plusieurs pistes d'actions sont évoquées :

- Faciliter l'intégration des internes en stages sur le territoire, dans une démarche d'attractivité du territoire, en :
 - Organisant une journée pour les internes en stages sur l'hôpital de Saint-Flour et le Pôle Territorial de Santé de Saint-Flour, afin de constituer un réseau et de valoriser le territoire ;

- Réalisant un répertoire d'internes en stage sur le territoire (possiblement intéressés pour des remplacements par exemple).
- Analyser les avantages, les inconvénients et le coût que représenterait la mise en place d'un système de « bourses » pour les étudiants en santé ;
- Valoriser auprès des médecins installés sur Saint-Flour communauté le rôle de « Maître de stage Universitaire », essentiel à l'accueil d'interne en médecine sur le territoire.

Une analyse de ces différentes propositions sera faite par l'animatrice territoriale de santé et présentée lors de la prochaine commission Santé.

Pieces jointes : Annexe 1 : Feuille de présence signée
Annexe 2 : Présentation power point

Fait à Saint-Flour le 25 juin 2021
Le Vice-Président,
à la dynamique économique,

Philippe MATHIEU



La secrétaire de Séance,

Julie FOUILLADE

